campus 46

Magazine de l'Université de Genève

Avril 2000

Quelles violations aujourd'hui?

Les droits de l'Homme en Suisse

Découverte:
L'histoire de Berthe aux Grands Pieds

L'invité:
Robert **Badinter**

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Le Chœur de l'Université se lance dans un répertoire russe original

En octobre 1998, Gleb Skvortsov, jeune chef russe originaire de Saint-Pétersbourg, a repris la direction du Chœur de l'Université. Désireux de faire découvrir à ses chanteurs ainsi qu'au public genevois un vaste répertoire à la fois classique et original, il garde toujours en vue deux éléments qu'il estime primordiaux dans le choix des œuvres au programme : les progrès que le chœur va accomplir ainsi que le plaisir de la (re)découverte des plus belles pages de musique vocale. Ainsi, au fil des répétitions, le jeune chef construit petit à petit l'instrument puissant que représente un chœur constitué d'une centaine de personnes.

Une Russie encore méconnue

Gleb Skvortsov tient beaucoup à ne pas avoir d'étiquette et à aborder un répertoire très diversifié. Toutefois, par ses origines et sa formation russes, il ressent l'envie de faire découvrir certains chefs-d'œuvre d'un art vocal magnifiquement développé en Russie, et qui demeure encore mal connu en Europe occidentale.
Ainsi l'année dernière, le Chœur de l'Université, en collaboration avec l'Orchestre de chambre de Genève et l'Orchestre des Pays de Savoie, a interprété des œuvres de Beethoven, Berlioz et Brahms, ainsi que *Trois chansons russes* de Rachmaninov.

Deux opéras en version de concert

Cette année, le public genevois pourra entendre un opéra du jeune Rachmaninov peu joué et peu connu en Occident, *Aleko*, qui sera interprété avec l'Orchestre de la Suisse romande en version de concert. Ce spectacle sera accompagné d'extraits de *La Dame de Pique* de Tchaïkovski. L'occasion est rêvée pour faire dialoguer des musiciens de l'Est et des artistes genevois, puisque la partition exige cinq voix de solistes qui sont soutenues par le chœur dans la plus pure tradition russe des grandes scènes, où le peuple commente l'action.
Du reste, quelques liens unissent les deux œuvres au programme. En effet, Tchaïkovski avait une influence énorme sur les milieux musicaux à l'époque où Rachmaninov faisait ses études au Conservatoire de Moscou. Or il appréciait le jeune homme, et ce dernier vouait un véritable culte au grand maître, dont il avait découvert *La Dame de Pique* lors de sa création en 1890, deux ans avant de composer son propre opéra, *Aleko*.

La marque de Pouchkine

Les dates de composition sont donc très proches, bien que les deux musiciens ne soient pas de la même génération. L'une des œuvres fait partie des dernières créations d'un compositeur appartenant tout entier au XIXe siècle, tandis que l'autre est le premier pas dans le domaine lyrique d'un artiste déjà tourné vers le XXe siècle, mais qui restera à mi-chemin entre la tradition romantique et les innovations de la jeune génération russe.
La figure phare qui relie ces deux opéras, c'est *Pouchkine*. En effet, les deux livrets sont tirés d'œuvres du poète. Pouchkine apparaît comme une figure essentielle pour comprendre une grande partie du répertoire de la musique russe des XIXe et XXe siècles. Or la Russie vient de fêter le 200e anniversaire de sa naissance. Un événement qui est passé relativement inaperçu de ce côté-ci de l'Europe, mais qui est central pour la culture russe.

Un examen plus que réussi

Rachmaninov a composé *Aleko* dans des circonstances assez particulières. Il terminait alors ses études au Conservatoire de Moscou, et il était surtout admiré comme pianiste. Pour l'examen final de la classe de composition libre en 1892, on lui donna, ainsi qu'à deux autres étudiants, un livret rédigé d'après le poème de Pouchkine *Les Tsiganes*.

Serguei Rachmaninov
Compositeur et pianiste russe
1873 – 1943

Les étudiants avaient un délai d'un mois pour rendre au jury un opéra en un acte. Le librettiste avait compilé le texte de Pouchkine, et l'avait réduit à environ un tiers de son état, retranchant de ce fait un peu de l'intérêt du poème et de sa thématique. Le drame en est peut-être rendu plus conventionnel, et la succession des scènes moins construite, mais quoi qu'il en soit, le texte plut au jeune compositeur qui écrivit : « Le livret est très bien fait. Le sujet est merveilleux. »

Une ardeur extraordinaire

Alors Rachmaninov se lança dans la composition d'*Aleko* avec une ardeur extraordinaire. Il réussit brillamment l'examen, et le jury lui attribua la Grande médaille d'or, qui n'avait été décernée que deux fois jusque-là. La direction du Grand théâtre de Moscou s'intéressa à l'opéra et décida de présenter l'oeuvre au programme de la saison l'année suivante.
Tchaïkovski se rendit parfois aux répétitions et a soutenu le jeune compositeur. Et après le succès d'*Aleko*, la popularité de Rachmaninov commença à dépasser les frontières de la capitale russe.

MATHILDE REICHLER
MEMBRE DU CHŒUR DE L'UNIVERSITÉ

Transfert de technologies et de compétences : réunion des responsables suisses

Une vingtaine de responsables des bureaux de transfert de technologies des Hautes écoles suisses et du CERN, ainsi qu'un membre du nouveau Réseau suisse d'innovation, se sont réunis à Verbier du 19 au 21 janvier 2000.
Ce colloque a été organisé à l'initiative d'*Unitec*, un service de l'Université de Genève qui est à la disposition des chercheurs afin de les aider à valoriser leurs découvertes.
La réunion a notamment permis d'entendre Tim Cook, responsable de l'unité de valorisation de l'Université d'Oxford et l'un des pionniers du transfert de technologies en Europe. (Réd.)

C'EST Tim Cook qui a ouvert le séminaire de Verbier, en présentant les activités de son équipe : ainsi pas moins de 305 projets de valorisation sont en cours, pour 50 brevets déposés ! Il a aussi expliqué que, depuis 1988, l'Université d'Oxford participe au capital de plusieurs *spin-offs*, de jeunes sociétés dont l'activité commerciale est basée sur des découvertes effectuées à l'université.
A ce jour, vingt de ces sociétés dont la capitalisation totale atteint 1,5 milliards de francs ont pu bénéficier de ce soutien de l'Université d'Oxford, et dix nouveaux *spin-offs* sont en gestation. Tim Cook a expliqué que son université prend généralement une participation en actions qu'elle revend ensuite.
Parmi les différents intervenants, Herbert Reutimann, responsable de la société à but non lucratif *Unitectra*, créée par les Universités de Berne et de Zurich, a présenté l'évaluation des inventions pour lesquelles aucun partenaire économique ne s'est encore manifesté. En effet, cette tâche est complexe et doit être examinée avec les chercheurs concernés. De nombreux facteurs interviennent tels que la taille du marché, le degré de compétition, la portée d'un éventuel brevet, etc.
Les fameux *spin-offs* ont été abordés par plusieurs orateurs, qui ont souligné qu'elles ont généralement une influence positive sur la recherche et l'enseignement. De plus, elles contribuent au rayonnement de l'Université dans la cité. Les responsables présents à Verbier ont toutefois souligné qu'il faut être prudent quant aux possibles superpositions d'intérêts divergents.
En général, la participation des universités dans le capital des *spin-offs* est une bonne solution pour ne pas entamer les ressources financières de ces petites entreprises au moment où elles en ont le plus besoin. A ce jour, seule l'Université de Genève a pris cette direction en Suisse, mais d'après ce qui a été dit à Verbier il est clair que d'autres universités vont suivre.

PHOTO : MATTHIAS THOMANN

Tim Cook, responsable du transfert de technologies de l'Université d'Oxford (à droite), avec son homologue genevois Laurent Miéville.

La dernière partie du colloque était consacrée aux licences d'utilisation. L'EPFL, qui possède une grande expérience dans ce domaine, a notamment présenté des exemples de différentes clauses limitant les licences dans des domaines spécifiques. Les clauses liées aux droits de propriété intellectuelle doivent également être bien définies et font souvent l'objet de négociations. Des exemples issus de la pratique ont permis de mettre en évidence la variété des situations possibles.
A la fin du colloque, les participants ont décidé à l'unanimité d'organiser chaque année une réunion similaire. Celle de 2001 sera organisée par l'EPFZ. La participation de plusieurs sponsors a permis de limiter les frais supportés par les universités. Dans l'ensemble, le bilan est donc très positif.

LAURENT MIÉVILLE
UNITEC — *BUREAU DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET DE COMPÉTENCES*

T : 705 73 69
F : 329 42 90
E-mail : unitec@unige. ch
http://www. unige. ch/unitec

PHOTO : MATTHIAS THOMANN

A Uni-Dufour, l'académicien Michel Serres a fait l'éloge du corps

INVITÉ dans le cadre du séminaire « Dieu et le corps » mis sur pied conjointement par l'Aumônerie protestante de l'Université, Théologie en liberté et le Service de la Formation des Adultes de l'Eglise protestante de Genève, l'académicien Michel Serres a délicieusement séduit le public massé le 3 février 2000 dans un auditoire Rouiller plus que comble.
Depuis *Les Cinq Sens* (1985), *Le Tiers-Instruit* (1991) et surtout *Variations sur le Corps* (1999), le philosophe chante désormais le corps. Car aujourd'hui, le corps est autre, en rupture avec ce qu'il fut. Le développement de la pharmacopée et de la médecine a changé la donne. Le corps n'est plus toute douleur. Le voici libre de cette contrainte sourde. Espace où s'invente la vie, il peut beaucoup de chose dont l'esprit s'étonne. Genèse de toute connaissance, il mue en créations continues comme en d'insoupçonnés surgissements capables de modifier son rapport au monde et d'élargir la réalité.
L'alpinisme, la danse ou l'étonnant « surplus » qui gît d'un handicap nous l'informent : le corps est potentiellement ouvert à toutes métamorphoses, par choix d'infinies postures. N'imite-t-il pas à loisir choses et vivants ? L'esprit naît toujours neuf de ces variations. Nos corps sont donc virtuels avant l'heure, quoique au creux d'un chuchotement secret : « Dans le corps, il y a plus que le corps ».
Pour Michel Serres, non sans surprise, cette vérité trouve son lieu dans la geste biblique qui fonde le christianisme. Jamais religion n'avait parlé avec tant d'ardeur du corps : corps incarné, blessé, ressuscité et surtout, transfiguré. La transfiguration christique ne reste-t-elle pas le paradigme extraordinaire, préfiguratif, de la toute virtualité, en devenir, de relations nouvelles et multiples possibles envers autrui ? Et même en l'absence du corps d'autrui ?

PHILIPPE CHANSON
THÉOLOGIEN, AUMÔNIER DE L'UNIVERSITÉ

Des étudiants organisent une semaine sur les disparitions forcées

Après avoir proposé qu'un auditoire d'Uni Mail soit dédié à Alexei Jaccard, un groupe d'étudiants propose du 2 au 9 avril 2000 une semaine de solidarité avec la lutte contre les disparitions forcées. Intitulée *Regards sur un crime conte l'humanité*, la semaine réunit notamment Amnesty Uni, Post Tenebras Jus, le Cinéma des Trois mondes (IUED) et Animation Jeunesse de l'Eglise protestante.

Gravure de l'artiste chilien José Venturelli (1975)

DEPUIS l'arrestation à Londres de l'ancien dictateur chilien, Augusto Pinochet, le nom d'Alexei Jaccard est de nouveau d'actualité. Cet ancien étudiant de l'Université de Genève a été arrêté en 1977, à Buenos Aires, par les services de sécurité d'Argentine et du Chili, alors sous la botte des militaires. L'étudiant a probablement été torturé et exécuté au cours de ces années noires. Son corps n'a cependant jamais été retrouvé.

Malgré la vague de solidarité qui s'était manifestée en faveur d'Alexei Jaccard, notamment à Genève, les gouvernements concernés ont toujours refusé de donner des informations sur son sort. Comme des dizaines de milliers d'opposants à ces régimes autoritaires, il est toujours porté disparu, vingt-trois ans après son arrestation.

Les disparitions forcées ont certes été reconnues en tant que «crime contre l'humanité» par les Nations Unies, en 1992. Néanmoins, cette pratique de terreur est parvenue à se répandre dans près de septante pays dans le monde, l'Europe ne faisant pas exception. Les disparus se comptent en effet par milliers en Turquie ou dans les territoires de l'ex-Yougoslavie.

Dans le but de contribuer à la connaissance et à l'éradication des disparitions forcées, un groupe de travail de la Conférence universitaire des associations d'EtudiantEs (CUAE) avait proposé en janvier 1999 déjà de donner le nom d'Alexei Jaccard à un auditoire d'Uni Mail. Cet auditoire a été inauguré en novembre dernier, en même temps que le bâtiment d'Uni Mail lui-même.

Afin de marquer cet événement, une série d'activités de solidarité auront lieu dans la semaine du 2 au 9 avril 2000. Des films, des concerts, une exposition seront présentés. Le dimanche 2 avril sera projeté, en première suisse, le documentaire argentin *Botin de guerra* (Butin de guerre), récemment primé au Festival de Berlin.

Une rencontre entre le public et des proches de disparus est prévue pour le 5 avril à Uni-Mail, dans le nouvel Auditoire des droits de l'Homme Alexei Jaccard. La veille, dans le même lieu, des juristes et des médecins légistes auront fait le point sur les progrès dans la protection des personnes contre les disparitions forcées, et les perspectives pour la justice de sanctionner les responsables de crimes contre l'humanité.

JORGE GAJARDO
CUAE — PROJET AUDITOIRE UNIVERSITAIRE ALEXEI JACCARD

Renseignements:
Martin Boekhoudt
T: 022 705 77 13
cuae@unige. ch

NOUVELLES PARUTIONS

Voyage en Géographie

Conçu comme un voyage à travers une contrée appelée Géographie, ce petit livre écrit par deux chercheurs du Département de géographie de l'Université de Genève constitue une introduction très didactique à un domaine en pleine mutation.

Les aspects principaux de la géographie moderne sont d'abord passés en revue, à commencer par la définition et l'identité de cette matière. Puis on arrive très vite à de lancinantes questions actuelles: risques naturels et risques de société, élargissement et diffusion de l'espace, les enjeux associés à la ville, les valeurs (patrimoine, développement durable, «lieux-métaphores»), en passant par la cartographie.

Le dernier chapitre, intitulé «Une géographie existentielle et humaniste», analyse les changements récents liés à la mondialisation et à l'extension des technologies de la communication (le village global!). Les auteurs concluent qu'il est désormais indispensable pour les géographes de tenir compte d'aspects psychologiques et philosophiques, dans le cadre d'une «vision transversale du monde».

Ainsi expliquée, à l'aide de dessins, d'encadrés et de multiples exemples, la géographie apparaît comme une science plus interdisciplinaire que jamais!

ANTOINE BAILLY, RENATO SCARIATI. Economica (1999).
ISBN: 2-7178-3861-9.

La description de l'organisation du discours.

En préambule de ce nouveau livre, le Prof. Eddy Roulet, directeur du Département de linguistique de la Faculté des lettres de l'Université de Genève, se félicite de l'intérêt croissant accordé au discours dans l'enseignement et l'ap-

prentissage des langues. Mais il relève aussi l'absence d'instruments permettant de représenter et d'analyser la complexité de son organisation.
C'est pourquoi l'ouvrage propose à la fois une représentation du discours — intégrant les dimensions linguistique, textuelle et situationnelle — et un instrument d'analyse de la complexité de l'organisation du discours. Il adopte une approche modulaire que l'auteur a développée avec son équipe dans le cadre d'une recherche financée par le FNRS.
La portée du modèle est ensuite illustrée au moyen de l'analyse de huit fragments de discours très différents : un dialogue dans une librairie, une demande de rendez-vous par téléphone, un dialogue théâtral et un dialogue de film, un récit dans un entretien télévisé, un texte philosophique, une lettre et finalement un dialogue romanesque écrit par Aragon !

EDDY ROULET. Didier (1999). ISBN : 2-2780-4879-1.

Aspects juridiques de la gestion de fortune. Legal aspects of investment management.

Cet ouvrage regroupe les contributions et les débats d'une conférence internationale organisée à Genève le 17 octobre 1997 par le Centre d'études juridiques européennes de l'Université de Genève et l'Association européenne pour le droit bancaire et financier.
A travers une douzaine de contributions, le livre aborde le mandat de gestion et les obligations du gestionnaire, puis l'obligation de fidélité du gérant ainsi que la prévention et la résolution des conflits d'intérêts, avant de se saisir de la question de la surveillance des gérants de fortune. Les auteurs évoquent ces aspects juridiques par rapport à la Suisse, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne.
L'ouvrage se termine avec un bref débat dans lequel apparaît clairement la singularité de la position suisse, où une partie de la gestion de fortune est exercée à titre indépendant dans le cadre du droit commun mais en dehors de toute surveillance administrative. Cette situation tranche avec celle de l'Union européenne mais pourrait constituer un avantage concurrentiel pour la Suisse, conclut Luc Thévenoz, professeur de droit à l'Université de Genève et président de la conférence.

LUC THÉVENOZ (dir). Bruylant, Staempfli (1999).
ISBN : 2-8027-1206-3.

Transforming China : Economic reform and its political implications

Wei-Wei Zhang est professeur à l'Université de Fudan, en Chine, ainsi qu'au Centre de recherches sur l'Asie moderne (CRAM), qui regroupe des chercheurs de l'Université de Genève, de l'Institut universitaire des hautes études internationales et de l'Institut universitaire d'études du développement.
Pour écrire ce livre, l'auteur s'est inspiré de discussions avec des décideurs chinois entre 1994 et 1999, de sa connaissance personnelle de plusieurs dirigeants (il a notamment été l'interprète de Deng Xiaoping), et de publications scientifiques.
Wei-Wei Zhang argumente que les réformes à l'œuvre en Chine ne résultent pas d'un processus spontané, mais bien d'une politique délibérée des dirigeants en place. Il s'agit d'une politique des petits pas, pragmatique et «expérimentale», qui a conduit au bout du compte à un changement radical de l'économie et de la société chinoises.
Pour l'auteur, cette transformation «organique» s'est accompagnée de réformes politiques réelles quoique insuffisantes, dont le but était de rationaliser les processus de décision plutôt que de les démocratiser.
L'auteur conclut que ce long processus de transformation pourrait marquer la fin du radicalisme politique en Chine, et que l'avènement d'un système plus démocratique sera probablement aussi le résultat d'un processus graduel.

WEI-WEI ZHANG. MacMillan (2000).
ISBN : 0-3337-3591-9.

Droit constitutionnel suisse

Ecrit par trois professeurs de l'Université de Genève, cet ouvrage monumental (deux volumes, plus de 1500 pages) donne une vue d'ensemble du droit constitutionnel de la Suisse, fondé sur la Constitution fédérale du 18 avril 1999. Mais les auteurs accordent une place importante au droit constitutionnel cantonal ainsi qu'à la dimension internationale dont l'importance ne cesse de croître. Une place importante est accordée à la jurisprudence du Tribunal fédéral (à Lausanne) et de la Cour européenne des droits de l'homme (à Strasbourg).
Le premier volume, intitulé *L'Etat*, est consacré à l'organisation, à la structure et aux différentes normes de la Confédération, des cantons et des communes. Les règles portant sur les étrangers, les droits politiques, le fédéralisme et la juridiction constitutionnelle sont notamment passées en revue.
Sous le titre *Les droits fondamentaux*, le second volume traite des trois grandes catégories que sont les libertés, les garanties de l'Etat de droit et les droits sociaux et politiques. Selon les auteurs, c'est la première fois qu'une telle distinction est faite au sein des droits fondamentaux en Suisse.
Ces catégories sont garanties par l'Etat mais dirigées contre lui ; de faire l'objet d'une activité législative et sont protégés par le juge. Ces droits sont fondamentaux parce qu'ils concernent, par leur contenu, une finalité essentielle de l'Etat : la liberté, l'Etat de droit, l'Etat social ou la démocratie.
Les libertés protégent des comportements humains déterminés, qui doivent être compatibles avec les exigences sociales et politiques. Les garanties de l'Etat de droit visent à garantir que l'Etat respecte l'égalité et évite l'arbitraire, notamment.
Les droits sociaux concernent les besoins élémentaires de l'être humain, alors que les droits politiques ont pour but d'instituer, de faire fonctionner et de garantir la démocratie politique et constituent ainsi la source de la légitimité de l'Etat.
L'ouvrage est destiné à devenir une référence pour les étudiants, les praticiens et les chercheurs dans le domaine du droit suisse. Par ailleurs, les deux volumes sont truffés de renvois bibliographiques à l'intention des lecteurs souhaitant résoudre des problèmes pratiques.

A. AUER, G. MALINVERNI, M. HOTTELIER. Staempfli (2000).
ISBN : 3-7272-0995-X et 3-7272-0996-8.

L'UNIVERSITÉ INVITÉE

EN PARTENARIAT AVEC LES RELATIONS INTERNATIONALES

The University of Wa

Depuis plusieurs années, l'Université de Genève procède à des échanges d'étudiants et de professeurs avec différentes universités américaines. Les relations se sont longtemps limitées à des institutions privées de la côte Est, telles que Yale, Johns Hopkins ou le Smith College (Massachusetts).
Dans le but d'enrichir la palette des échanges, l'Université de Genève s'ouvre maintenant au centre et à l'ouest des Etats-Unis, ainsi qu'aux universités publiques. C'est pourquoi un accord a été signé en janvier 2000 avec l'Université de l'Etat de Washington, située à Seattle dans le nord-ouest du pays.
Dès lors, des discussions ont été menées à bien avec l'Université du Wisconsin, à Madison dans le centre du pays. Et un contact a été pris très récemment avec l'Université de Californie.

QUAND on dit «Seattle», on pense aux géants Microsoft ou Boeing qui ont élu domicile dans cette ville portuaire située à moins de 100 kilomètres de la frontière canadienne. Ou on se rappelle les événements de décembre 1999, lorsque des dizaines de milliers de manifestants y ont chahuté une conférence ministérielle de l'OMC.

Mais il y a un autre Seattle: une ville de recherche et de savoir, comportant une université fondée en 1861 qui accueille pas moins de 35'000 étudiants dans quelque 220 bâtiments universitaires. C'est ce Seattle-là qui symbolise l'ouverture de l'Université de Genève vers l'ouest des Etats-Unis et — plus important encore — vers l'ensemble des universités publiques américaines.

Une université — trois campus

«L'Université de l'Etat du Washington comporte trois campus: à Bothell, Tacoma et Seattle», explique le Prof. Michel Jeanneret, de la Faculté des lettres de l'Université de Genève et véritable pionnier de ces accords. «*J'ai séjourné au campus de Seattle, en tant que professeur invité au Département de français il y a quelques années. Etant sur place, je m'étais demandé si des étudiants pouvaient suivre.*»

Le professeur de français avait déjà enseigné auparavant à Yale et à Harvard, sur la côte est. «*Les tout premiers contacts dataient de la fin des années 1940, avec le Smith College au Massachusetts*», explique-t-il. «*Pour ma part, j'ai assisté pendant les années 1990 au début des échanges avec Yale, puis avec l'Université Johns Hopkins à Baltimore et l'Université de Pennsylvanie.*»

A l'ouest, du nouveau

«*Toutefois, il nous est rapidement apparu que la palette de nos universités partenaires pourrait être plus variée*», poursuit le Prof. Jeanneret. «*En effet, il nous fallait nouer des liens avec des universités publiques d'excellent niveau, en particulier dans le centre et l'ouest du pays. C'est ce que Stuart Edelstein nous a alors proposé.*»

DR

shington (Seattle)

Le Prof. Edelstein est depuis 1995 délégué du Rectorat pour l'Amérique du Nord. Il est lui-même originaire de la côte Ouest, puisqu'il a enseigné à Cornell avant de devenir professeur de biochimie à la Faculté des sciences de l'Université de Genève.

Des universités plus grandes

«*Dans la moitié ouest du pays, les universités publiques sont en général non seulement d'excellente qualité mais aussi de plus grande taille que sur la côte Est*», explique-t-il. «*En nous alliant à de telles universités, nous nous donnions enfin les moyens d'augmenter le nombre d'échanges en provenance ou à destination de Genève.*»

L'intérêt pour de jeunes universitaires de passer une année outre-Atlantique ne fait aucun doute pour le Prof. Jeanneret. «*Plusieurs de mes étudiants sont d'ailleurs restés là-bas, soit pour une thèse de doctorat, soit pour se lancer dans une carrière professionnelle. Et parmi ceux qui sont rentrés, j'ai constaté une perception du monde plus large qu'auparavant*», confie-t-il.

Une pionnière du Wisconsin

«*La signature de notre accord avec l'Université de Washington en janvier 2000 paraît avoir lancé une dynamique*», estime pour sa part Edith Bohren, qui dirige le service des Relations internationales de l'Université de Genève. «*Dès lors en effet, nous avons signé un accord similaire avec l'Université du Wisconsin, située à Madison au nord-ouest de Chicago.*»

La toute première étudiante en provenance de Madison se trouve déjà en nos murs. En effet, après trois ans passés à l'Université du Wisconsin, Mariah Devereux prépare actuellement un Diplôme d'études supérieures en littérature française moderne à l'Université de Genève.

«*Je viens de commencer mon mémoire sur la signification du cinéma dans les romans de Marguerite Duras*», dit-elle. «*A Genève, je trouve que les étudiants sont très ouverts et les professeurs très accueillants. En fait, cela ne me change pas beaucoup par rapport à l'Université du Wisconsin.*»

Un livre pour encourager les Américains

En tant que pionnière, Mariah Devereux s'est vu confier la tâche de rédiger un guide sur la vie universitaire à Genève. «*Je viens d'envoyer mon premier brouillon à l'Université du Wisconsin et j'attends leurs réactions*», confie-t-elle. «*J'espère pouvoir terminer l'ouvrage avant mon retour en juin 2000.*»

Les universitaires genevois qui ont pris la direction des Etats-Unis sont tout aussi ravis. Par exemple, Jean-Pierre van Elslande a quitté une place d'assistant au Département de littérature française à Genève en 1996, afin de se rendre à Seattle où un poste de professeur lui était offert.

«*Un campus américain a ceci d'intéressant qu'il abrite une vie sociale très active, notamment au travers de diverses associations ou groupes d'intérêt*», témoigne-t-il. «*A mon avis, l'Université de Genève devrait développer davantage cette vie sociale et resserrer les liens entre les différents membres de la communauté universitaire.*»

Un collège pour filles

Quant à l'étudiante en lettres Julianna Bark, elle effectue actuellement un séjour d'une année au Smith College, une université de filles située dans le nord-est des Etats-Unis. Elle évoque elle aussi «la vie sociale extraordinaire» de son lieu d'adoption. «*La vie estudiantine se construit autour du campus: tous les week-ends, trois ou quatre fêtes différentes sont organisées*», explique-t-elle. «*Mais il y a davantage de stress qu'à Genève, car il y a plus de travaux écrits et l'organisation du travail est plus scolaire.*»

Gabriella Häfliger a précédé Julianna Bark au Smith College, où elle a accompli sa quatrième année d'études de lettres en 1998-1999. «*Dans le cadre des* American Studies, *j'avais pu suivre des cours sur la Déclaration d'indépendance, les autochtones d'Amérique du Nord* (Native Americans), *l'esclavage, ainsi que l'intégration des communautés juive et italienne*», explique-t-elle.

DR

Contacts:

Université de Genève
Relations internationales
Uni Dufour, 1er étage
Guichet d'accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00
T 022 705 7205 ou 705 7226
F 022 705 7197
E-mail: sre@sre.unige.ch
http://rel.unige.ch

Université du Washington:
http://www.washington.edu

Smith College:
http://www.smith.edu

Association of International Educators:
http://www.nafsa.org

Une porte ouverte sur la Californie

Les choses ne devraient pas en rester là. En effet, grâce à la Prof. Barbara Moser-Mercer de l'Ecole de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, il a été possible très récemment d'entrer en contact avec l'Université de Californie.

«*Je suis déjà allée à plusieurs reprises à Santa Cruz, l'un des sept campus de cette université d'Etat*», explique-t-elle. «*Il y a quelques semaines, lorsque je leur ai parlé pour la première fois de l'éventualité d'organiser des échanges avec Genève, ils étaient enchantés. Il faut dire que l'Université de Californie s'est donné pour but de permettre à la moitié des étudiants d'effectuer un séjour dans une autre université.*»

Enfin, le 28 mai 2000, les responsables des Relations internationales de l'Université de Genève se rendront pour la première fois à la réunion annuelle de l'*Association of International Educators*, qui se tient cette année à San Diego. Ils y tiendront un stand commun avec les représentants des autres universités suisses, ce qui constitue également une première. *America, here we come!*

DEREK CHRISTIE

AGENDA

UNI PRATIQUE

Université de Genève
rue Général-Dufour 24 – 1211 Genève 4
T 705 71 11
http://www.unige.ch

Espace administratif des étudiants
(Uni Dufour, bureau 222)
T 705 71 11

Service formation continue
T 705 78 33
F 705 78 30
info@formcont.unige.ch
http://www.unige.ch/formcont

Centre Uni-emploi
rue de Candolle 2 – 1211 Genève 4
T 705 75 90
F 705 77 11
uni-emploi@unige.ch
http://www.unige.ch/cue

● 20 au 24 mars 2000

XXIIes Journées internationales sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques et industrielles:

«Education aux risques: santé, sécurité, environnement»

Centre Jean Franco, Chamonix.
Sous la présidence de Jean-Louis Martinand et d'André Giordan (LDES, Université de Genève).

Informations et inscriptions:
Daniel Raichvarg, Université Paris Sud
Orsay, France
T 00331 69 15 78 25
Daniel.Raichvarg@ghdso.u-psud.fr

● 20 mars au 28 avril 2000

56e session de la Commission des droits de l'homme

ONU, Genève

Informations:
http://www.unhchr.ch/french/html/menu2/56chr/56main_fr.htm

● 24 mars 2000

Forum de l'Université

«Déplacements de populations et conflits culturels. Le cas de l'Islam dans l'Europe communautaire.»

Par Sami Nair, député européen.
18h15 à 20h00
Aula d'Uni Bastions (salle B106)

Renseignements:
Institut romand d'éthique
T 022 705 74 49
E-mail:marc.ruegger@ire.unige.ch

● 25 mars 2000

Matinée portes ouvertes

«Archéologie: à la découverte de notre passé»

Présenté par le Prof. Jean-Paul Descœudres et son équipe.
Rendez-vous entre 9h30 et 12h30 à la Salle des moulages de l'Unité d'archéologie classique (1er étage):
18, route des Acacias, 1227 Carouge

Renseignements:
Anne Gaud McKee & Didier Raboud
Passerelle Science-Cité
T 022 702 64 65
E-mail: Passerelle-Sciences@unige. ch
http://www. unige. ch/science-cite/

● 1er avril 2000

Concert du Chœur de l'Université de Genève

Avec l'Orchestre de la Suisse Romande. 20h30, Victoria Hall, Genève

Informations en page 24

● 6 mai 2000

Matinée portes ouvertes

«Un observatoire pour percer les secrets de l'infiniment grand et de l'infiniment petit»

Présenté par le Prof. Pierre Extermann.
Rendez-vous entre 9h30 et 12h30 au Département de physique nucléaire et corpusculaire de l'Ecole de physique: 24, quai Ernest-Ansermet, 1205 Genève

Renseignements:
Anne Gaud McKee & Didier Raboud
Passerelle Science-Cité
T 022 702 64 65
E-mail: Passerelle-Sciences@unige.ch
http://www.unige.ch/science-cite/

● 7 mai 2000

«Nostos»: Ulysse et le labyrinthe marin

Ce spectacle, déjà joué dans le cadre de la Fête de l'Uni en novembre dernier, représente l'Université dans le cadre du «Festival d'ateliers-théâtre 2000» qui se déroule au Théâtre du Grütli du 3 au 7 mai 2000.
Représentation unique.
18 heures, Théâtre du Grütli

Renseignements:
Activités culturelles
T 022 705 7705
F 022 705 7707
activites-culturelles@unige.ch